



LE MAJESTIC

Le 21 avril 2023, M. Franck Beaufreton, maire de Villemer a signé une convention de partenariat avec la SPL "Montereau - Porte de Paris" représentée par M. James Cheron son PDG pour que les Villemeroises et Villemerois bénéficient d'un tarif préférentiel.

De ce fait, les personnes physiques habitant notre commune pourront se présenter au Majestic, parvis Joséphine Baker, 3 rue Pierre Brossolette 77130 Montereau-Fault-Yonne avec les pièces suivantes :

- Justificatif de domicile
- Carte d'identité et livret de famille pour l'achat de places pour des enfants.

Il est indiqué que chaque billet acheté sera édité de manière nominative et que les pièces justifiant la résidence au sein de la ville de Villemer seront à présenter par chaque bénéficiaire de billets.

Les billets ne seront pas cessibles.

Pour plus d'infos : www.majestic-montereau.fr, tél. 01 64 70 71 39 ou E-mail : contact@majestic-montereau.fr

Vous souhaitant "BON SPECTACLE" !

SOMMAIRE

Infos mairie.....	p. 2
État civil	p. 2
Numéros utiles	p. 2
A nos défunts	p. 3
Rebours.....	p. 3
Commémorations.....	p. 3
Points forts des conseils municipaux	p. 4-5
Quelles autorisations, pour quels travaux ?	p. 5
Au revoir Jean	p. 5
Soirée Music Hall	p. 6-7
A nos diplômés	p. 8

Élections CMJ	p. 8
Rando des Hameaux.....	p. 9
CMJ à l'Assemblée Nationale	p. 9
Construire l'avenir	p. 10
Retour sur la brocante	p. 11
Concours pétanque.....	p. 11
Cocktail CSLV	p. 11
Agenda manifestations.....	p. 11
Poème.....	p. 12
Campagne de stérilisation.....	p. 12
Comment les reconnaître	p. 12

MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 (*heures ouverture mairie*)
Courriel : secretariat.villemer@gmail.com
Internet : www.villemer.fr
 www.facebook.com/Ville-de-Villemer-102701131483116

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et mercredi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Les 1er et 3^e samedi du mois de 9h à 12h
Agent administratif : Nathalie CAGNION
Agents techniques : Richard ROSSI et Frédéric BILLEY

CONSEIL MUNICIPAL

Sur rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie.

Franck BEAUFRETON Maire,
Vice-président CCMSL Délégué à la culture
Geoffrey DESPLATS 1^{er} Adjoint
Chargé de l'urbanisme et de l'environnement
Marc VITRY 2^e Adjoint
Chargé des travaux et des réseaux
Freddy BODIN 3^e Adjoint,
Chargé des finances
Martine SAINTEMARIE
Déléguée aux ressources humaines et relations internes
Gwladys MARTIN
Déléguée à la communication et relations extérieures
Catherine ANSELME, Gilles BENEY, Florence BODIN,
Éric DESHAYES, Xavier HENRY, Daniel HERMANS et Franck PÉTOT

ÉTAT CIVIL

AU REVOIR À :

Jean DERZELLE, le 27 janvier 2023
Jean-Claude ROYER, le 24 décembre 2022

FÉLICITATIONS À :

Sylvie LAGORSE et ROUX Jean-Louis, le 18 février 2023
Céline GROS et LEFEVRE Denis, le 28 janvier 2023

BIENVENUE À :

Lélio BACHET, le 19 mai 2023
Isaure PARARD, le 03 mai 2023
Catalaya FABRE-PELEMAN, le 20 avril 2023
Héloïse PORREDON, le 18 février 2023

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

Police Secours : 17 - Pompiers : 18 - Samu : 15
Appel Urgence France : 911
Appel Urgence Européen : 112
Urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114
Allô escroquerie : 0811 020 217
Anti-poison : 01 40 05 48 48
Commissariat de Moret/Loing : 01 64 70 56 36
Croix rouge écoute : 0800 858 858
Drogue info service : 0800 231 313
Enfance maltraitée : 0800 054 141 ou 119
Fil santé jeunes : 0800 235 236
Hôpital de Fontainebleau : 01 60 74 10 10
Hôpital de Montereau : 01 64 31 64 31
Hôpital de Nemours : 01 64 45 19 00
Permanence Soins Dentaires : 01 64 79 75 29
Samu Social : 0800 306 306 ou 115
Sida info service : 0800 840 800
Sos Médecins : 3624 - 0820 077 505
Sos viol : 0800 059 595
Urgence dentaire : 0892 231 128
Violence conjugale : 3919

SIRP : 06 73 52 67 30 (de 9h à 12h et de 13h à 17h sauf mercredi)
sirp77250@orange.fr

Service Garderie : cantine.sirp@gmail.com

École Villemer : 01 64 24 93 65 - ce.0770699s@ac-creteil.fr

École Treuzy-Levelay : 01 64 29 03 23

ce.0770778c@ac-creteil.fr

École Nonville : 06 74 95 42 13 - ce.0770771v@ac-creteil.fr

Communauté de Commune Moret Seine&Loing :
01 60 70 70 20

EDF : 09 78 32 77 09 ou 3004 - edf.fr

Espace des Habitants : 01 64 32 81 83
espacedeshabitants@ccmsl.com

Poste de Villecerf : 01 64 24 93 13

Préfecture Melun : 01 64 71 77 77

Salle polyvalente : 01 64 24 95 23

SIDASS MSL : 01 64 70 58 40

SMICTOM : 0 800 133 895

Sous-préfecture Fontainebleau : 01 60 74 66 77

Trésor Public : 01 64 32 01 03

10 rue Étienne Thibaut 77130 Montereau-Fault-Yonne

A NOS DÉFUNTS

Le cimetière communal a subi quelques modifications ces dernières semaines.

Il a été créé un Jardin du Souvenir, devant le columbarium, composé d'une stèle double flammes de deux couleurs en marbre rose Karina et noir fin, d'un puits de dispersion des cendres, recouvert de galets blancs et d'un pourtour en marbre rose Karina lui aussi.

L'ancien caveau provisoire au fond du cimetière a été rénové par nos deux agents techniques et celui à l'entrée du cimetière transformé en ossuaire ou terrain commun (appelé autrefois

fosse commune ou carré des indigents).

Afin de faciliter l'arrosage des plantations funéraires, trois points d'eau ont été rajoutés sur le mur de droite.

Le règlement du cimetière est en cours et de nouveaux tarifs de concession ont été votés et sont consultables en mairie.

Pour information, des relevés de l'ensemble des sépultures vont être entrepris. Pour cela, il sera souhaitable que les familles possédant une ou plusieurs concessions se mettent en conformité concernant leur renouvellement mais aussi de l'entretien de leur sépulture.

De nombreuses tombes et caveaux



Le jardin du Souvenir fait de marbre rose Karina, noir fin et de galets blancs a pris place devant le columbarium.

sont à l'abandon et deviennent très dangereux, nous comptons sur votre compréhension pour faire le nécessaire. *Gilles Beney et Catherine Anselme*

REBOURS

Le carrefour rue du Château/route de Trin a changé de visage ces dernières semaines.

Rappelez-vous la commune a préempté sur l'achat de la petite maison rue du Château et ce afin de modifier le carrefour.

Cette modification permettra d'augmenter la visibilité des véhicules venant de la route de Trin, de la mettre en priorité à droite comme toutes les autres intersections. Mais cela va permettre de déplacer l'arrêt de bus, qui est trop petit pour accueillir les usagers.

La borne à incendie a été déplacé, il reste à goudronner puis dans un second temps à mettre en place un bel abri bus.

La Commission travaux



COMMÉMORATIONS

Vous avez été encore nombreux avec Franck Beaufreton, Maire de Villemer, à déposer une gerbe au pied du monument aux morts ce 19 mars et 8 mai 2023 .

Ce devoir de mémoire qui n'est pas sans nous rappelle que d'autres pays sont malheureusement en guerre actuellement.

POINTS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le 7 avril 2023 à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Villemer s'est réuni à la mairie suivant convocation du 1^{er} avril 2023, de M. Franck Beaufreton, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13, présents : 11, votants : 13.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Beaufreton, Maire. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Saintemarie est nommée par l'assemblée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne la parole aux membres présents du conseil quant au procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 16 février 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents, approuve le compte-rendu de la séance du 16 février 2023.

Avant de débiter la séance, M. Le Maire demande que soient ajoutés à l'ordre du jour les points suivants :

- SIRP : projet d'une école unique
- Prix et récompenses pour les bacheliers villemerois

Le Conseil Municipal donne son accord.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2022 de Mme la Trésorière de Fontainebleau.

Les conseillers présents **APPROUVENT** à l'unanimité le compte de gestion 2022 de Mme la Trésorière de Fontainebleau.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET AFFECTATION DE RÉSULTATS

Les résultats de l'exercice sont conformes à ceux figurant dans le compte de gestion de Mme la Trésorière de Fontainebleau.

M. Franck Beaufreton, Maire, est sorti de la salle. M. Marc Vitry a pris la présidence de la séance pour l'approbation du Compte Administratif 2022.

Après en avoir délibéré, les conseillers présents **APPROUVENT** à l'unanimité le compte administratif 2022 de la commune.

ADOPTION DE LA FISCALITÉ LOCALE 2023

Monsieur le Maire indique qu'il ne souhaite pas augmenter la fiscalité locale et que le budget présenté à l'assemblée délibérante a été préparé avec un maintien des taux d'imposition communaux.

Il tient cependant à souligner les points suivants :

- Le Conseil Municipal devra à nouveau à compter de cette année voter le taux de la taxe d'habitation, pour les résidences secondaires.
- Les bases ont été réévaluées d'environ 7.1 %.

Il est proposé en conséquence d'adopter les taux de la fiscalité locale pour l'année 2023, selon le tableau ci-dessous :

Libellés des taxes	2022	2023
Les Taux		
Taxe foncière sur le Bâti	33,96 %	33,96%
Taxe foncière sur le non- bâti	56,62 %	56,62 %
Taxe d'habitation	-	9.69 %

Les conseillers présents approuvent à l'unanimité la proposition de monsieur le Maire, et adoptent pour l'exercice 2023 le maintien des taux fiscalité locale.

APPROBATION DU BUDGET 2023

Après en avoir délibéré, les conseillers présents approuvent par 12 voix et 1 abstention (Florence Bodin) le Budget primitif 2023 de la commune et les annexes qui le composent.

ADOPTION DE L'ÉTAT DU PERSONNEL

Monsieur le Maire indique que lors de l'approbation du budget de l'exercice, est également adopté l'état du personnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **ADOpte** l'état du personnel présenté comme suit :

Postes	Créés	Tps Travail	Pourvus	Vacants	Occupés par
Adjoint Technique Territorial	X	TC	X		BILLEY Frédéric
Adjoint Technique Ppal 2 ^{ème} classe	X	TC	X		ROSSI Richard
Adjoint Administratif Ppal 2 ^{ème} classe	X	TC	X		CAGNION Nathalie

ADOPTION DE L'ÉTAT DES SUBVENTIONS 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la répartition des crédits de 2 000€ votés à l'article 65748 de la manière suivante :

Répartition :

- CSLV : 1 300€
- APA/365 jours par an : 300€
- AMRCHM : 100€
- CHEV'ANES DE TRAIT BOCAGE : 200€
- EBG : 500€
- Festival en Seine-Saint-Mammès : 50€

Monsieur le Maire rappelle que des subventions pour la Croix Rouge et les Resto du Cœur sont versées par le biais du CCAS.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET DE L'EAU

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2022 du budget de l'Eau de Mme la Trésorière de Fontainebleau.

Les conseillers présents approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2022 de l'eau de Madame la Trésorière de Fontainebleau.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET DE L'EAU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adopter le Compte Administratif 2022 du budget de l'eau, sans prévoir d'affectation de résultats dès lors que la section d'investissement est excédentaire.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET DE L'EAU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 12 voix et 1 abstention (Florence Bodin) le budget primitif 2023 du budget de l'eau.

REMPLACEMENT DE M. CHRISTIAN BERTAUX DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Le Conseil Municipal, suite à la démission de Christian Bertaux, a procédé à la désignation de ses remplaçants au sein des instances communales et intercommunales :

- Commission d'appel d'offres à Xavier Henry
- CCAS à Daniel Hermans
- Correspondant Défense à Marc Vitry
- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) à Xavier Henry
- CMJ à Franck Pétot
- CLECT (CCMSL) à Freddy Bodin

Le Conseil Municipal a par ailleurs décidé de ne pas remplacer Christian Bertaux dans les commissions « Culture » et « Animaux ».

RÉVISION DU PRIX DE LA MISE EN VENTE DE LA GRANGE DU COMMERCE.

Le Conseil Municipal reste sur le fait que ce bien doit rester en présentation sur le marché au prix de 45 000€ net vendeur. Toutes propositions d'offres d'achat n'entrant pas dans le cadre de ce prix seront soumises à l'avis du Conseil Municipal en

vue d'une délibération pour acceptation, à partir du moment où une de ces offres aura obtenu l'obtention d'un accord de principe majoritaire.

SIRP : PROJET D'UNE ÉCOLE UNIQUE

Madame Florence Bodin expose les différents problèmes et difficultés rencontrés au sein du SIRP liés à la configuration et la typologie des différents lieux répartis sur les trois communes ainsi que les effectifs d'élèves actuels importants et qu'une réflexion sur un projet d'une école unique s'impose.

Après discussion et en avoir délibéré le Conseil Municipal, décide par 8 voix pour, 4 abstentions (G. Beney, G. Desplats, G. Martin et F. Pétot) et 1 contre (C. Anselme), de confier l'étude du projet d'une école unique pour le SIRP (Villemer, Treuzy-Levelay et Nonville) à un COPIL composé de membres des trois conseils municipaux composant le SIRP. Cette action ne pourra se faire que si les trois Conseils Municipaux sont d'accord en ce sens.

PRIX ET RÉCOMPENSES POUR LES BACHELIERS VILLEMEROIS

Madame Florence Bodin fait part de son souhait que les bacheliers Villemerois ayant obtenu une mention soient récompensés par une prime.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte :

1/Par 11 voix pour, et 1 abstention (M. Saintemarie) et 1 contre (G. Beney), de mettre à l'honneur la réussite pour l'obtention d'un diplôme de niveau 3 et/ou 4, reconnu par l'Éducation Nationale, limité aux récipiendaires résidents sur la commune de Villemer au moment de l'obtention du diplôme ayant obligatoirement une mention. Cette mesure sera effective à dater de l'année 2023 pour la 1^{re} promotion.
2/A la majorité du Conseil Municipal, il est décidé que cette mise à l'honneur se fera de la manière suivante :

Mention Assez Bien : 50€ en bons cadeaux.

Mention Bien : 100€ en bons cadeaux

Mention Très Bien : 150€ en bons cadeaux

La date du prochain conseil municipal est prévue pour le 9 juin 2023 à 20h30 en mairie dans la salle du conseil.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h24.

AU REVOIR JEAN

Jean Derzelle, tu nous as quittés en février dernier.

Élu en 2001, tu prends en charge le Comité Sports et Loisirs de Villemer pour une durée de 5 ans. Se succéderont alors salons du terroir et de la gastronomie, salons de peintures et sculptures, fêtes du village, journées du patrimoine et de nombreuses autres activités.

Cofondateur de Fêtes en Seine-et-Loing, tu gèreras de main de maître les Fêtes de la Terre à Villemer, les Fêtes de l'Air à Épisy et les Fêtes de l'Eau à Saint-Mammès. Que des réussites et des souvenirs pour tous.

Réélu en 2008, tu prendras en charge l'urbanisme et l'environnement Jusqu'au départ d'Alain Houdry (Maire) en 2011, c'est alors que tu seras élu Maire de notre village que tu aimais tant.

Fin 2012, ton médecin te demande de prendre du recul, fatigué que tu es après toutes ces années de dévouement. Tu l'écouteras et quitteras ta charge de maire.

Toutes celles et tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec toi se souviendront d'un homme droit, d'un homme de caractère, d'un homme qui mettait toute son énergie dans chacune de ses entreprises.

Villemer te remercie pour toutes ces années passées à servir ses habitants.



Jacques Piclin

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

SOIRÉE MUSIC HALL

A la soirée Music-Hall de Villemer, le 13 mai dernier j'y étais. Le concept semble d'abord étrange, quelque chose comme un dîner spectacle mais sans l'être vraiment. Cela existe sûrement ailleurs mais à ce jour je l'ai vu que sur notre commune. Et aux questions succède la découverte d'un évènement de partage.

Chacun doit apporter son repas avec les boissons de son choix mais très vite s'installe des opérations de troc où on découvre les plats des autres. Il y a même un stand du CSLV proposant sandwiches et pâtisseries à ceux et celles qui sont venus les mains dans les poches ou qui ne souhaitent rien préparer.



Puis, Luce jongleuse. Plus classique, avec différents accessoires, mais avec une élégance naturelle qui fait souffler un parfum de légèreté. Cela semble facile et déconcertant à la fois et comme elle affiche toujours la banane, je pense qu'elle jongle aussi avec son sourire.

De l'expérience et du professionnalisme à l'état pur offerts en toute simplicité.

Sandy Sims, quant à elle, chante Dalida mais pas que. La voix, le geste et les mimiques sont au rendez-vous. Du grand art qui a fait murmurer certains et chanter d'autres avec les succès de la star. En l'écoutant chanter Gigi l'amoroso, Il venait d'avoir 18 ans ou Bambino on se laisse transporter, oubliant l'instant, au temps de Dalida et des Carpentier et dans une insouciance partagée.

Pour clôturer le tout, un fantastique feu d'artifice de près de 10 minutes a illuminé le ciel de Villemer et, je pense aussi, nos cœurs.

Un moment d'échange et de convivialité partagé avec les artistes, les spectateurs et certains élus venus pour quelques heures oublier le quotidien. Un moment qui me fait dire que c'est bon le Vivre Ensemble et qu'il faudra recommencer, d'ailleurs on se retrouve en mai 2024 pour une prochaine édition.

Les mots de la fin sont pour les bénévoles sans lesquelles rien n'est possible, et surtout ce type d'évènement.

Marc Vitry



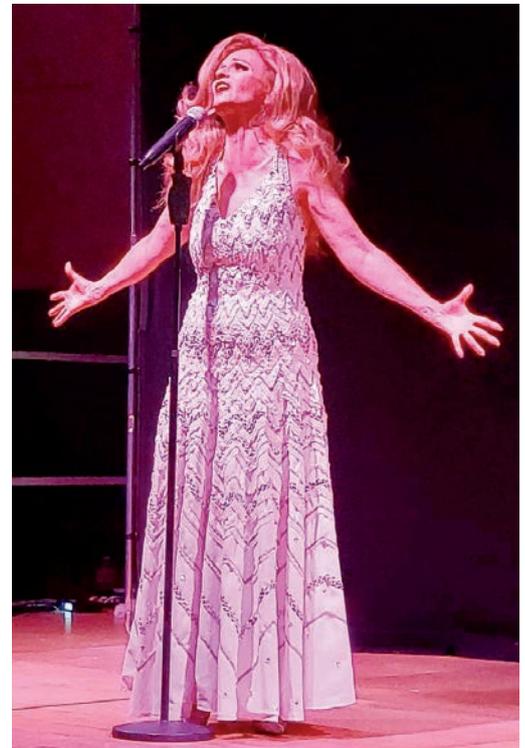
Ci-dessus, Otto Wessely, magicien de talent complètement déjanté. Il ne lui manquait plus que Villemer à son palmarès. Sa présence fut saluée par Jean-Louis Thériot.



Ci-contre à gauche, Morgan, présentateur, chanteur, imitateur entouré des jolies danseuses de la compagnie Claire de Lune.

Ci-contre à droite, l'équipe au complet, Christa, une danseuse, Morgan, Luce, Franck Beaufreton, Francky le Tricheur, Sandy Sims, une danseuse et Otto Wessely.

Ci-dessous de gauche à droite, Luce jongleuse, Morgan en parfait Coluche et Sandy Sims interprétant Dalida.



A NOS DIPLÔMÉS



Bonjour,

Lors du Conseil Municipal du 7 avril dernier, le Conseil a décidé de mettre à l'honneur la réussite pour l'obtention d'un diplôme de niveau 3 et/ou 4, reconnu par l'Education Nationale pour les habitants de Villemer.

Mention Assez Bien : 50€ en bons cadeaux

Mention Bien : 100€ en bons cadeaux

Mention Très Bien : 150€ en bons cadeaux

Si vous faites partie de ces Villemerois qui ont obtenu une mention à leur examen en juin 2023, veuillez remplir ce petit coupon et le remettre en mairie avant le 15 juillet 2023.

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

ETABLISSEMENT

LIEU DE RESIDENCE

TELEPHONE/MAIL

DIPLOME NIV 4 (BAC GEN/BAC TECHNO/BAC PRO/BREVET BT/BREVET PRO BP OUI NON

DIPLOME NIV 3 (CAP/BEP OUI NON

Il nous faudra OBLIGATOIREMENT un justificatif de domicile (attestation sur l'honneur des parents par exemple) et une preuve de vos résultats d'examen.

Merci beaucoup.

Suite à vos retours, nous vous tiendrons au courant du jour de la remise officielle qui aura certainement lieu le week-end du 2 septembre.

Au plaisir de te rencontrer.

Florence Bodin, élue à la mairie de Villemer, déléguée à la jeunesse.

ÉLECTIONS CMJ

Le 30 mars dernier et selon les règles établies par la municipalité, un nouveau Conseil municipal des jeunes a été élu pour trois ans.

Un grand merci à Thyphène, Jade, Manon, Lina, Dana, Oscar et Noah de s'être présentés. Après trois ans un peu compliqués, ce nouveau CMJ va créer sa propre association, afin de pouvoir participer aux événements de la commune et d'en créer d'autres afin de récolter un peu d'argent et ainsi proposer des projets à nos jeunes de Villemer. En relation permanente avec Jérémy Bogey de la Communauté de Communes (qui les voient à la maison des habitants), et accompagnés de Franck Pétot et Florence Bodin, élus municipaux, nous espérons que de nombreux projets verront le jour et que tous nos administrés soutiendront ces jeunes qui cherchent à développer leur village. Un grand merci à tous.

Florence Bodin, déléguée jeunesse



Les 7 jeunes du CMJ autour d'une table ronde à la mairie de Villemer préparant le futur de leur association, accompagnés de Franck Pétot et Florence Bodin.

Directeur de la publication : Franck Beaufreton
Rédactrice en chef et Rédactrice graphiste : Martine Saintemarie
Rédaction : Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Freddy Bodin, Florence Bodin, Gwladys Martin, Franck Pétot
Courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr
Impression : Espace Graphic - Écuelles

Une information à faire passer dans votre journal ou un professionnel Villemerois souhaitant un coup de projecteur, une seule adresse : lelien.villemer1@hotmail.fr

RANDO DES HAMEAUX

Cette année, pour cette 3^e édition, nous avons vu les choses en grand. Soucieux des remarques très précieuses et constructives de nos participants des années précédentes et nous les remercions, nous avons créé deux nouveaux parcours de 8 et 45 km pour le bonheur de tous.

Pour cette édition, nous avons triplé le nombre de participants et nous remercions élus et bénévoles qui ont participé à la communication et la préparation de cet évènement, et ce malgré plusieurs autres évènements sportifs autour de notre village. De plus le soleil fut de la partie, ce qui n'était pas le cas la veille et tant mieux pour tout le monde.

Cette année, nous avons voulu bichonner nos courageux marcheurs, coureurs et vététistes, souhaitant

marquer l'instant en offrant à l'arrivée une boisson et de quoi se restaurer et un très joli *Éco Cup* personnalisé pour l'évènement réalisé par le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et dont nous sommes très fiers. Bravo la jeunesse. De nouveau, à l'arrivée, de nombreux retours positifs sur l'ensemble de la randonnée, de l'accueil, en passant par les points de ravitaillement, les points de traversée des routes, le balisage...

Encore bravo et merci à tous les élus, bénévoles, CSLV, l'organisation et l'ambiance étaient toutes deux parfaites, encore une occasion de créer de belles rencontres conviviale et sportives.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle aventure.

Franck Pétot



Pour cette nouvelle édition, le CMJ a réalisé l'affiche et le dessin venant sur les Éco Cup offerts aux participants. Merci aux jeunes pour leur investissement et pour la distribution des flyers.



Joli panneau de bienvenue, regroupant les parcours et QR code utiles pour la randonnée.



Franck Pétot fait le dernier point avec l'assistance. Tout le monde est prêt les premiers sportifs peuvent arriver.



Aux points de ravitaillement, on en profite pour refaire le plein d'énergie et de partager ses sensations.

CMJ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le mercredi 22 février quelques jeunes de notre Conseil municipal des jeunes ont pu grâce à Jean-Louis Thiériot, notre député, visiter l'Assemblée Nationale.

Un grand moment d'émotion partagé avec les mères et grand-mères accompagnantes. Thyphène, Jade, Lina, Dana et Charlotte ont pu découvrir les jardins, les salles mythiques et le fameux hémicycle aux fauteuils rouges grâce à une visite audio. Encore un grand merci à notre maire, Franck Beaufreton ainsi qu'à notre député pour leur investissement auprès de nos jeunes. Une expérience à revivre si l'occasion se présente. Merci aux accompagnants et merci aux jeunes.

Florence Bodin, déléguée jeunesse



Ci-dessous, Thyphène, Jade, Lina, Dana et Charlotte sur le pont de la Concorde face à l'Assemblée Nationale.

Les sièges de velours rouge de l'hémicycle qui accueillent nos députés dont Jean-Louis Thiériot.

CONSTRUIRE L'AVENIR

Le 27 mars dernier, une cinquantaine d'élus, d'agents, d'habitants et de partenaires se sont réunis à Villemer pour réfléchir sur les projets à mener dans les communes rurales du sud de la Communauté de Communes de Moret-Seine&Loing, pour construire ensemble la feuille de route de l'Espace des Habitants pour les années à venir.

Projet d'habitants, accompagnement dans les démarches administratives et accès aux droits, projets et accompagnements des jeunes, soutien et accompagnement des familles, actions séniors... font partie intégrante des préoccupations que l'ensemble des acteurs auront à cœur de développer afin de répondre aux besoins des habitants de notre territoire. L'équipe de l'Espace des Habitants met la participation des habitants au cœur de ses projets.

Renseignements et inscriptions
au 01.64.32.81.83
ou espacedeshabitants@ccmsl.com.



De gauche à droite, Karine Gacon, référente famille, parentalité, actions séniors, accompagnement social ; Jérémy Boget référent jeunesse, accompagnement de projets de jeunes, actions jeunesse ; Nolwenn Pradier, directrice EDH ; Julie Afanassieff coordinatrice du projet d'accueil, espace Troc, exposition, réservation des salles, inscriptions, orientation sociale, communication ; Isabelle Jeumont coordinatrice de développement social local, accompagnement des projets des habitants et des associations.

De nombreuses personnes ont répondu présent à l'invitation de l'Espace des Habitants, pour faire ensemble ce bilan des actions en cours et préparer les actions à venir. Le but étant de présenter tout cela à la CAF pour une nouvelle année de partenariat.



RETOUR BROCANTE

Voici encore une belle manifestation organisée par la section Pétanque du CSLV, qui a pu réunir de nombreux villemérois dans la bonne humeur et la convivialité, ce dimanche 11 juin 2023.

Ils étaient nombreux les exposants dès 5h30 à venir s'installer sur le parking de la salle *Albert Dormier* pour déballer tous leurs trésors. Les chineurs du petit matin étaient là eux aussi de très bonne heure à l'affût de la bonne affaire.

Trente-deux exposants sous une chaleur écrasante étaient au rendez-vous, tout comme le glacier qui eut un vif succès avec ses glaces à l'italienne.



Dès le midi, grosse influence à la buvette pour déguster d'excellentes merguez-frites. Un grand merci aux élus et bénévoles qui nous ont aidé et ont participé à cette brocante.

Si vous n'avez malheureusement pas pu participer à celle-ci, nous vous donnons rendez-vous le 17 septembre pour une deuxième édition de cette brocante mais cette fois-ci organisée par le CSLV bureau directeur.

Catherine Anselme



COCKTAIL CSLV

A l'occasion de la fin de la saison sportive et loisirs, le CSLV a convié Franck Beaufreton, maire, les conseillers municipaux, le personnel de la mairie ainsi que les sections CSLV autour d'un cocktail dinatoire, samedi 17 juin au soir.

L'ambiance lors du cocktail qui a suivi a été propice à des échanges. Une soirée très conviviale et chaleureuse. Nous avons pu échanger sur les événements à venir, Brocante, loto, soirée année 80.

J'ai été ravie du bon déroulement de la soirée, et je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Marie José, Présidente du CSLV



AGENDA MANIFESTATIONS

Dimanche 30 juillet :

Thé dansant (*Soleil d'Or*)

Mardi 15 août :

Thé dansant (*Soleil d'Or*)

Dimanche 3 septembre :

Repas (*Soleil d'Or*)

Samedi 9 septembre :

Soirée Concerts (*Commission culture et CSLV*)

Dimanche 17 septembre :

Brocante (*CSLV*)

Dimanche 24 septembre :

Thé dansant (*Soleil d'Or*)

Vendredi 13 octobre :

Loto (*CSLV*)

Samedi 28 octobre :

Danse (*section Danse de salon*)

CONCOURS PÉTANQUE

Le 4 juin, la section Pétanque du CSLV organisait un nouveau concours sur ses terrains de la salle *Albert Dormier*.

Une bonne après-midi, organisée par tous les bénévoles de la section Pétanque, avec un beau soleil.

Vingt-huit équipes ont répondu présentes et ont mis une très bonne ambiance.

La remise des lots a été faite par Franck Beaufreton, qui était lui-même participant. Puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié.

Nous vous donnons rendez-vous le 3 septembre à 14 heures pour le dernier concours de la saison.

Merci pour votre participation.

l'équipe de la section Pétanque



Les vingt-huit équipes ont apprécié les nouveaux terrains de pétanque et la remise des lots s'est faite dans la convivialité.



A MON CHIEN

*Il n'était rien qu'un chien,
Je n'étais qu'un humain
Et nous étions copains.
Depuis qu'il est parti,
Il me manque un ami
Pour m'accueillir le soir
Et pour m'aider à croire
A l'intérêt de la vie.
Il ne me disait rien*

*Puisqu'il était qu'un chien ;
Je ne lui donnais rien,
Je n'étais qu'un humain;
Mail il acceptait tout,
Le bon et le mauvais,
Ne gardant que le bien
Puisqu'il n'était qu'un chien.
Pour avoir un ami aussi fidèle que lui,
Il ne me faut qu'un chien
Qui me donnera tout,
Ne me demandant rien,
Et m'aidant seulement
A n'être qu'un humain.*

Lucien Pelissier

CAMPAGNE DE STÉRILISATION

Suite à une campagne de stérilisation dont tous les villemérois avaient reçu l'affiche, une vingtaine de chats mâles et femelles dit "libres" ont pu être stérilisés, évitant ainsi beaucoup de chatons et de souffrances animales.

Ces chats étaient surtout localisés vers le chemin de Bezanleu et sur Montmeury. Un grand merci pour leur aide dans le trappage à Catherine, Laurie et Séverine. Un énorme merci à Sébastien Maira et Anne-Coralie Maira-Frot qui ont pris en charge ces petits chats et qui les ont stériliser à moindre frais grâce à un accord avec la Clinique du Chenêt de Milly-la-Forêt.

Ces chats ont été marqués d'un S dans l'oreille (Stérilisé), nous permettant ainsi de les identifiés comme opérés et libres. Merci à la mairie de Villemer d'avoir pris en charge certaines opérations, à l'association Brigitte Bardot qui a pris six stérilisations en charge et à certains de nos administrés d'avoir payé aussi quelques opérations.

La campagne n'est pas terminée. Si vous pensez avoir des chats libres dans votre quartier n'hésitez pas à contacter la mairie qui nous en fera part. Bonnes vacances à tous.

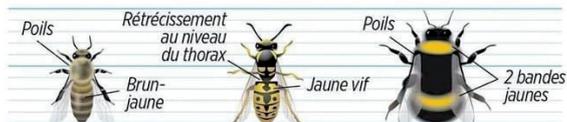
Florence Bodin et Catherine Anselme,
Commission animaux



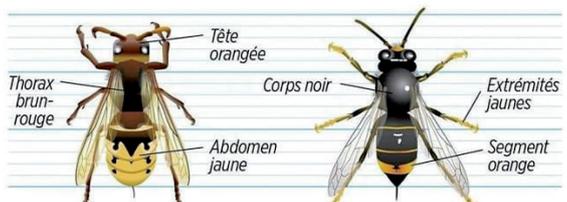
Des photos de nos petits protégés opérés et marqués d'un S dans l'oreille, qui pourront désormais vivre leur vie de chat libre grâce à cette campagne et aux bénévoles nous aidant.

Comment les reconnaître

mm Taille Quantité de venin libérée Comportement



ABEILLE <i>Apis mellifera</i>	GUÊPE <i>Vespula vulgaris</i>	BOURDON <i>Bombus terrestris</i>
11 à 13 mm (ouvrière)	11 à 14 mm (ouvrière)	11 à 23 mm
50 µg	2 à 10 µg	2 à 10 µg
Peu agressive Piqûre d'autodéfense Meurt après la piqure	Assez agressive Peut piquer plusieurs fois	Peu agressif Piqûre d'autodéfense Peut piquer plusieurs fois



FRELON EUROPÉEN <i>Vespa crabro</i>	FRELON ASIATIQUE <i>Vespa velutina</i>
18 à 35 mm (ouvrière)	17 à 32 mm
2 à 10 µg	2 à 10 µg
Piqûre très douloureuse Peut piquer plusieurs fois	Piqûre très douloureuse Peut piquer plusieurs fois

Chez toutes ces espèces, seule la femelle pique.

Une messe aura lieu le 16 juillet à 11 heures
l'Église Notre Dame de l'Assomption.

Francine Landry



Collecte des encombrants et des D3E*

Les encombrants et les *déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés sur propriété privée. L'envoi d'un contrat signé au SMITOM-LOMBRIC est un préalable à toute prise de rendez-vous, disponible sur lombric.com.

Appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h.